



# PRÉFET DE LA HAUTE- SAÔNE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vesoul, le 16 décembre 2022

### **Fin de la période de sécheresse et retour à la normale sur l'ensemble du département**

En Haute-Saône, les dernières précipitations et l'arrivée d'une météo hivernale ont permis une amélioration de l'indice d'humidité des sols qui retrouve enfin un seuil de saison.

Les nappes sont majoritairement à la hausse, bien que la recharge automnale reste timide et encore insuffisante. La pluviométrie des semaines à venir devrait permettre de combler les derniers déficits.

Au vu de cette amélioration hydrologique, l'arrêté préfectoral du 18 novembre 2022 maintenant la vigilance sur la zone d'alerte du plateau calcaire de la Haute-Saône est abrogé.

Cependant, bien que plus aucune mesure de restriction d'usage de l'eau ne soit applicable dans le département, il reste indispensable que chacun poursuive les efforts pour mettre en œuvre une gestion économe de l'eau, que ce soit à partir des prélèvements dans les nappes, dans les cours d'eau ou des réseaux publics de distribution d'eau potable.

Les services de l'État, les gestionnaires des réseaux d'eau potable et les collectivités territoriales poursuivent leur travail d'analyse de la sécheresse de 2022 pour préparer au mieux les prochaines années qui pourront aussi être concernées par des périodes de forte chaleur et de diminution des ressources en eau.

L'eau est un bien commun dont il appartient à chacun de préserver la ressource en adoptant un comportement responsable et économe en consommation d'eau.

**Bureau de la Représentation de l'État  
et de la Communication Interministérielle**

Tél. : 03 84 77 70 12  
Mél : [pref-communication@haute-saone.gouv.fr](mailto:pref-communication@haute-saone.gouv.fr)

1 rue de la préfecture  
70 000 VESOUL

[www.haute-saone.gouv.fr](http://www.haute-saone.gouv.fr)

@Prefet70  